



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le mardi 10 janvier,

TORTURE ET ACTES DE BARBARIE A L'ENCONTRE D'UN ENFANT DE 2 ANS : LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE AU PROCES DE SIX ACCUSES DEVANT LA COUR D'ASSISES DE DOUAI

Du 9 au 24 janvier prochains se déroulera, devant la Cour d'assises du Nord, le procès de six accusés pour des violences d'une extrême gravité commises à l'encontre d'un enfant âgé de 2 ans et demi au moment des faits, en 2018.

Durant plusieurs jours, le petit garçon avait été confié par sa mère à sa marraine et au compagnon de cette dernière. A cette occasion, il est devenu le souffre-douleur d'un groupe d'adultes qui l'a violemment frappé, bâillonné, enfermé, entraînant de multiples blessures, fractures et traumatismes graves dont il portera les traces tout au long de sa vie.

L'enquête a par ailleurs permis de mettre en évidence les violences subies par le frère de la principale petite victime, et celles subies par les cinq enfants du couple dont le rôle moteur dans la commission des actes criminels a été confirmé par le juge d'instruction.

La Cour d'assises de Douai aura à juger, au cours de ces deux semaines, les six accusés renvoyés pour l'ensemble des faits relevant notamment de torture et actes de barbarie, violences volontaires, non-dénonciation aux autorités et non-assistance à personne en danger.

L'enquête pénale amène **La Voix De l'Enfant** à s'interroger, une fois encore, sur les dysfonctionnements des institutions judiciaires et administratives eu égard aux signalements réalisés par des professionnels de l'Education nationale, aux mesures de protection dont avaient fait l'objet les enfants, et au déménagement du principal couple mis en cause à la faveur de suspicions de maltraitances.

Elle sera représentée à l'audience par **Maître Diane MASSENET**.

Pour tout contact :

La Voix De l'Enfant

Martine Brousse

Présidente

06 22 80 82 82

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Maître Diane MASSENET

Avocate au barreau de Paris

06 32 49 47 83

Service juridique :

service.juridique@lavoixdelenfant.org